Bulletin mensuel : (4 septembre 1893)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **14 (1893)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-134602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*4 septembre 1893*[1]).

Sous les auspices de la Société d'Économie industrielle et commerciale, ont été créés des syndicats qui ont pour but d'ouvrir dans les colonies françaises des comptoirs pour les marchandises françaises. Trois de ces **syndicats** opèrent en Afrique : 1° celui de **Biskra-Ouargla,** qui a deux comptoirs, l'un à Touggourt, l'autre à Ouargla, et se propose d'exécuter la première section du chemin de fer préconisé par M. Georges Rolland; 2° celui du **Soudan français,** avec cinq comptoirs le long du Sénégal et du Niger, à Kita, Bafoulabé, Bammakou, Siguiri et Kankan; 3° celui de **l'Afrique centrale,** qui actuellement crée des comptoirs dans la région du lac Tchad. Ces syndicats envoient dans les régions susmentionnées des agents qui sont en général d'anciens sous-officiers coloniaux, revenus en France, entrés dans le commerce, parlant plusieurs langues. Ces agents partent, emportant avec eux des ballots de marchandises; arrivés dans le pays, ils ouvrent un comptoir, nouent des relations avec les autorités, et substituent peu à peu à la conquête militaire l'occupation commerciale, dont bénéficient à la fois les populations indigènes des colonies, ainsi que les industriels et les commerçants de la mère patrie.

Dans une des séances du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, réuni à Besançon du 7 au 10 août, M. Rambaud, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, a présenté une communication sur le **Développement des Écoles indigènes en Algérie.** Par écoles indigènes, on entend les écoles où sont instruits les musulmans. Les juifs indigènes ne participent pas à cet enseignement. En 1880, le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles indigènes, était infime; l'enseignement qu'on y reçoit, assez improprement dénommé arabe-français, était donné par le gouvernement; les écoles fondées par les jésuites, reprises ensuite par les Pères Blancs, n'étaient pas assez importantes ni assez nombreuses pour développer dans une proportion sensible l'instruction des Arabes. Les nouvelles écoles indigènes ont été créées sous le ministère de Jules Ferry. Aujourd'hui, 400,000 fr. sont votés au budget de l'Algérie pour les écoles indigènes. Ces fonds permet-

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture

tront de continuer l'œuvre entreprise. Il s'agit des Berbères, population sédentaire qui se rapproche de notre race ; il faut fonder des écoles stables. Dans les populations nomades, le matériel scolaire se compose de nattes et d'une tente. Des *moniteurs* donnent aux enfants des notions élémentaires de français, de calcul, etc. Dans les écoles plus importantes, se trouvent des *instituteurs*. Un musée est souvent annexé à l'école.

Dans la section de géographie du même Congrès, M. Edouard Blanc a comparé le projet du **chemin de fer transsaharien** avec la ligne transcaspienne construite par le général Annenkoff. Après une description fort complète du tracé et des moyens d'exécution employés par les officiers russes qui faisaient fonctions d'ingénieurs, il a insisté sur un fait qui, au premier abord, pourrait être regardé comme insignifiant : on a beaucoup parlé, a-t-il dit, pour les chemins de fer à travers les déserts, de voies étroites, système Decauville; c'est une solution à rejeter absolument; la voie large ayant des rails plus élevés n'est pas exposée à disparaître sous les sables mouvants, comme cela est souvent arrivé lorsque le profil du rail était réduit. D'un autre côté, le général Annenkoff, disposant d'une voie solide, pouvait faire transporter par un train 1,100 hommes sur les chantiers d'avancement, ce qui serait tout à fait impossible avec la voie étroite. Le transsaharien, en y appliquant les moyens employés au transcaspien, ne présente pas à l'exécution des difficultés beaucoup plus considérables; les indigènes turcomans, dont les Russes sont venus à bout et dont ils se sont servis pour la construction du transcaspien, sont musulmans comme les Touareg et bien plus nombreux (1 million 1/2). M. Ch. Schlumberger ayant demandé si le coton pourrait pousser sur les dunes du Sahara, ce qui offrirait le double avantage de fixer ces dunes et d'en tirer produit, M. Blanc a répondu que, pour le Sahara, ces plantations ne sont pas possibles, mais qu'on pourrait faire des tentatives vers le Niger. M. Clozel a fait remarquer que le coton se cultive avec succès dans la région du Tchad, mais que les débouchés font défaut. Suivant M. Blanc, si le travail n'était pas interrompu, la construction du transsaharien s'effectuerait en dix ans, à la condition de commencer et de poursuivre le travail par les deux extrémités à la fois. M. Gauthiot, président de la section, a encore signalé les diverses explorations de M. Ed. Blanc, toutes fécondes en résultats précieux.

Nous avons annoncé dans notre numéro de juillet (p. 198), la publication commencée par M. de Morgan, du *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*. Ce relevé qui sera fort apprécié du monde savant embrassera sept parties suivant la division territoriale de l'**an-**

cien empire des Pharaons. D'abord la Haute-Égypte, depuis Assouan jusqu'à Syout, puis la Moyenne-Égypte, de Syout au Caire, et enfin le Delta formeront avec la Nubie les quatre parties dans lesquelles seront réunis les monuments de la vallée du Nil. Les Oasis et l'isthme de Suez complèteront le territoire égyptien; enfin, sous les rubriques Syrie et presqu'île sinaïtique, seront réunis les monuments laissés par les souverains égyptiens en dehors de l'Égypte. M. de Morgan a déjà commencé cette année la réalisation de son projet en relevant tous les monuments existant encore, ou tout au moins ceux qui sont actuellement visibles entre la première cataracte et le temple d'Ombos. Les travaux de défense de ce temple menacé en partie de destruction par le fleuve, habilement conduits et rapidement exécutés, ont écarté le péril; le déblaiement qui a suivi a fait sortir de terre un temple entier couvert de sculptures et d'inscriptions presque toutes admirablement conservées, portant sur les matières les plus diverses: astronomie, géographie, mythologie,etc. Pour le relevé de ces découvertes, M. de Morgan a fait appel à tous les égyptologues de bonne volonté. L'Institut français du Caire, et en particulier MM. Bouriant, Legrain et Jéquier relèvent, de concert avec M. de Morgan, les monuments du Haut-Saïd. Plus de mille planches sont déjà recueillies et la campagne n'est pas terminée. La publication de ces merveilles sera impatiemment attendue par tous ceux qu'intéressent les territoires occupés jadis par les Pharaons, qu'il s'agisse de l'Égypte elle-même, de la presqu'île du Sinaï, des Oasis, de la Nubie ou de la Syrie.

Le *Bulletin* de la Société africaine d'Italie a publié des nouvelles des expéditions **Bottego** et **Grisoni** sur leur exploration au travers du pays des **Somalis.** Partie de Berbera, l'expédition Bottego a traversé l'Ogaden et le Ouebbi que venaient d'atteindre une mission anglaise et deux autres expéditions italiennes. Arrivé sur le Djouba supérieur, Bottego a fait sa jonction avec la caravane Grisoni qui arrivait dans une autre direction. Grisoni ne tarda pas à redescendre vers la côte où il est heureusement arrivé. Le capitaine Bottego a gardé l'élite des deux expéditions pour explorer en détail le Ganana, un des bras du Djouba, dont il doit relever le cours.

L'importance de l'entreprise italienne ressort du fait que l'étude du haut Djouba est l'un des derniers et des plus importants problèmes de l'hydrographie africaine dont la solution était encore à trouver, et que les tentatives faites jusqu'à présent pour le résoudre avaient coûté la vie aux voyageurs. L'exploration du vaste pays somali était l'objectif de six

expéditions qui rivalisaient d'efforts pour atteindre les sources du Djouba.

D'après des dépêches de Zanzibar, Sir Gerald Portal, commissaire britannique chargé par le gouvernement de faire l'enquête sur les douloureux évènements de l'**Ou-Ganda,** avait quitté la résidence de Mengo le 30 mai pour revenir à la côte avec M. Berkeley, le colonel Rhodes et le lieutenant Villiers. M. Mac Donald avait été laissé dans l'Ou-Ganda avec le titre de résident. Les officiers anglais venaient d'atteindre le Kavirondo, au N.-E. du Victoria-Nyanza, lorsqu'un exprès envoyé par M. Mac Donald rappela en arrière Sir Gerald Portal, une sédition ayant éclaté parmi les mahométans de l'Ou-Ganda. M. Berkeley est arrivé à la côte le 27 juillet, n'ayant mis que 31 jours pour faire le trajet du Kavirondo à Mombas. Il s'est embarqué pour l'Europe le 4 août. Nous ne doutons pas qu'il n'apporte un rapport du commissaire anglais, et que les représentants de la nation britannique dans les deux Chambres ne soient enfin informés par le gouvernement des résultats de l'enquête officielle promise il y a plus d'une année. Nous avouons ne pas comprendre les contradictions dans lesquelles est tombé Sir Edward Grey dans les séances du Parlement. Au mois de juillet, à une interpellation relative aux documents reçus de MM. Portal et Mac Donald après le retour à la côte de M. Eugène Wolff, le ministre anglais répondait que le gouvernement n'avait pas encore eu le temps de les étudier, quoiqu'il les eût reçus depuis plus d'un mois. Et le 15 août, après avoir reconnu que de nouveaux officiers anglais avaient été envoyés à Sir Gerald Portal pour être mis à la tête des troupes soudanaises, débris des forces d'Émin Pacha, le même ministre déclarait n'avoir encore reçu aucun rapport du Commissaire britannique[1]. En attendant, tous les journaux politiques et missionnaires ont publié les arrangements conclus par Sir Gerald Portal avec les évêques des missionnaires catholiques et protestants. Les grands

[1] Nos lecteurs se rappellent aussi qu'à l'occasion d'une demande de M. Wallace que le gouvernement déposât sur le Bureau de la Chambre les rapports du capitaine Lugard non mutilés, le sous-secrétaire d'État avait répondu que « ces rapports étaient la propriété de l'Imperial British East African Company, qu'ils n'avaient été publiés qu'à certaines conditions auxquelles le gouvernement avait été obligé de souscrire, mais *que ceux qui désireraient les lire dans leur intégrité, les trouveraient dans les bureaux mêmes de la Compagnie.* » Le *Times* du 11 août a publié une lettre de Lord Emly qui dit s'être rendu aux Bureaux de la Compagnie pour y prendre connaissance de la correspondance du capitaine Lugard avec la Compagnie, et qu'il lui a été répondu que celle-ci ne la possédait pas, qu'elle était dans les mains du capitaine Lugard !

journaux anglais et le *Church Missionary Intelligencer* lui-même les ont donnés sans émettre le moindre doute sur leur authenticité. Quoique le *Blue-Book* promis aux représentants du peuple anglais n'ait pas encore été soumis aux Chambres, nous n'avons aucune raison de n'y pas ajouter foi, et nous n'attendrons pas plus longtemps pour les communiquer à nos lecteurs.

Ceux-ci se souviennent que par le traité du 5 avril 1892, imposé par les capitaines Lugard et Williams aux Ba-Ganda catholiques, après les incendies et les massacres du mois de janvier, les Ba-Ganda catholiques devaient être confinés dans la seule province du Bouddou, dont la limite septentrionale devait être la rivière Katonga.

Les catholiques possesseurs de fusils ne pouvaient sortir du Bouddou avec leurs armes. S'ils voulaient entreprendre un voyage quelconque en dehors de leur territoire, ils devaient en demander l'autorisation au chef de Kampala. Le drapeau de la reine d'Angleterre devait être arboré dans le pays. S'il plaisait aux gens de l'Imperial British East African Company d'y fonder un ou deux établissements, les catholiques devaient les aider gratuitement et les traiter avec l'honneur qui leur était dû. Le roi Mouanga était encore mentionné, les catholiques étaient tenus d'observer les conventions passées entre les officiers anglais et le souverain de l'Ou-Ganda et d'obéir à ses ordres. Qu'ils sachent bien, dit l'art. VIII, « qu'il n'y a pas dans l'Ou-Ganda d'autre roi que Mouanga ».

L'Imperial British East African Company ayant été forcée d'évacuer l'Ou-Ganda dès le 31 mars, les conventions conclues en son nom par ses agents, les capitaines Lugard et Williams, devaient nécessairement être modifiées, d'autant plus qu'elles étaient en contradiction avec le droit international établi par les Actes des Conférences de Berlin et de Bruxelles, et que Sir Gerald Portal avait reçu pour instructions de son gouvernement de s'en tenir aux principes du droit des gens tel qu'il ressort des Actes de ces Conférences.

D'après le *Times,* le Haut-Commissaire britannique a eu le 7 avril, à Kampala, une conférence avec le Bishop Tucker, le chef des missionnaires protestants, et Mgr Hirth, supérieur des missionnaires catholiques. Et voici le texte de l'arrangement intervenu avec eux en vue d'un nouveau partage des emplois et des territoires.

Art. 1. Deux *Katikiros* (ministres de la justice) seront nommés, l'un pour les protestants, l'autre pour les catholiques. La nomination à ces emplois doit avoir l'assentiment du résident. L'office de *Kimbougoué* (amiral de la flotte) est supprimé.

Art. 2. Deux *Moujasi* (commandants des troupes) seront nommés, l'un pour les catholiques, l'autre pour les protestants. Ils devront résider tous les deux dans la capitale et seront sous les ordres du résident.

Art. 3. Deux *Gaboungas* seront nommés, l'un pour les catholiques, l'autre pour les protestants. Ces nominations devront être approuvées par le résident.

Art. 4. A la mort de Boubouga, sœur du roi, qui est catholique, l'emploi qu'elle remplit sera supprimé.

Art. 5. Outre le Bouddou, les catholiques reçoivent la province de Kaïsna, l'île Sessé et le district de Louekoula (environ un cinquième de la province de Singo), puis les plantations de Mouanika dans la province de Mougema jusqu'à la capitale.

Art. 6. Les fils de Kaléma seront immédiatement internés dans la capitale et demeureront sous la surveillance du résident dans l'enceinte de la forteresse.

Signé : Alfred, évêque de l'Afrique équatoriale-orientale; Hirth, vicaire apostolique du Nyanza; G.-H. Portal, commissaire et consul général de S. M. britannique; J.-R.-L. Mac Donald, capitaine du génie royal. [1]

D'après cet arrangement, les Ba-Ganda catholiques, auxquels Lugard se plaisait à donner le nom de « parti français », recouvrent la plus grande partie des territoires qui leur avaient été enlevés. C'est, nous paraît-il, reconnaître implicitement que ce ne sont pas eux qui sont responsables de la guerre civile du 24 janvier 1892.

Au dire du *Berliner Tagblatt,* ils avaient, avant les troubles, deux missions florissantes dans l'île Sessé, qui est boisée, fertile et très peuplée. Ce sont les habitants de cette île qui possèdent la plus grande partie des canots du lac. Les Ba-Ganda catholiques auraient dû recevoir davantage encore, mais Sir Gerald Portal a craint d'exciter un trop grand mécontentement chez les protestants. L'évêque Tucker a maintenu ses prétentions sur le Torou, dans la région du Rouwenzori; il a cependant promis de ne pas y envoyer de missionnaires dans les six mois qui suivront l'arrangement. Ce délai lui a paru suffisant pour recevoir des instructions de Londres.

Justice commence à être rendue aux victimes des procédés des agents

[1] Nous ferons remarquer que tandis que dans le traité du 5 avril 1892, aux signatures des capitaines Lugard et Williams étaient adjointes celles de deux Ba-Ganda : Sekibobo et Kago, dans l'arrangement du 7 avril 1893, n'apparaît la signature d'aucun Ba-Ganda.

de la Compagnie anglaise. Nous ne doutons pas que le résident britannique ne fasse enfin rendre aux Ba-Ganda catholiques les femmes et les enfants qui leur ont été ravis dans la guerre du 24 janvier de l'année passée, et qu'ils n'avaient pas encore revus plus de quinze mois après la conclusion du traité du 5 avril 1892.

En 1883, avait été conclu, entre le sultan de **Zanzibar,** Saïd Bargasch, et M. Greffülhe, un contrat aux termes duquel était accordée à ce dernier la concession de la frappe de la monnaie d'or, d'argent et de cuivre nécessaire au sultanat. L'établissement du protectorat britannique sur celui-ci engagea le sultan actuel à refuser de reconnaître le contrat signé par son prédécesseur, et le gouvernement anglais prit en main la cause de son protégé de Zanzibar. Néanmoins, l'affaire ayant eté soumise à un arbitre, en la personne de M. R.-B. Martin, membre du parlement britannique, celui-ci s'est prononcé contre les vues de son gouvernement et a condamné le sultan à payer à M. Greffülhe une indemnité de 587,500 francs.

Un correspondant du *Journal des Débats* écrit à ce journal, de **Fort-Salisbury,** dans la partie du Ma-Shonaland occupée par les forces de la South Africa Company : « J'ai trouvé Fort-Salisbury en progrès marqué. Ce progrès eût été bien plus sensible en apparence si la compagnie n'avait pas choisi l'emplacement de la ville de manière à former, pour ainsi dire, deux tronçons séparés. Les deux parties portent les noms de « Kopje » et de « Causeway » ; la première se trouve sur l'emplacement primitif, où sont encore aujourd'hui le marché et le quartier commercial ; la seconde renferme les bâtiments officiels et la Banque. La distance entre le centre commercial et le bureau de poste et la Banque est d'environ $1^1/_4$ kilomètre. On ne peut encore deviner où le commerce se fixera définitivement, mais on croit que la plupart des maisons se sont assuré des terrains à Causeway pour s'y diriger au besoin. Cette partie sera, suivant moi, le centre commercial de l'avenir, bien que les gens de Kopje luttent avec acharnement et tâchent d'avoir la majorité dans le Conseil municipal de Salisbury. Je ne doute pas que, d'ici à quelques années, Fort-Salisbury ne prenne une extension considérable, car c'est le centre des gisements d'or connus. Probablement on établira des villages qui pourvoiront aux besoins de la communauté minière, mais Fort-Salisbury sera le centre qui fournira et les hommes et le capital nécessaires pour leur développement. Il sera, en outre, le point terminus futur du chemin de fer venant de la côte, permettant un accès facile au pays des Ma-Shona et à ses gisements aurifères. Il y a eu, dernièrement, un véritable assaut pour assurer des

terrains autour de la ville ; déjà, jusqu'à une distance de plusieurs kilomètres, tout est pris le long des routes principales. »

Nos lecteurs se souviennent comment la South Africa Company obtint du roi des **Ma-Tébélé,** le droit d'exploiter certains territoires du pays des **Ma-Shona,** au prix du don d'un millier de fusils Martini Henri avec 300,000 cartouches perfectionnées, vendus par le gouvernement britannique à MM. Rhodes et Rudd, arrivés au Cap à l'insu de l'autorité coloniale, et expédiés en contrebande à Kimberley sous les auspices d'un des plus hauts fonctionnaires de la colonie. L'expédition anglaise dirigée vers le Ma-Shonaland évita avec le plus grand soin de s'approcher de Gouboulououayo, résidence de Lo-Bengula, pour ne pas risquer de provoquer la susceptibilité des belliqueux Ma-Tébélé; et comme elle pouvait s'attendre à être tôt ou tard attaquée par eux, elle se hâta d'ériger à Fort-Salisbury et à Fort-Victoria des constructions qui permissent aux forces de police recrutées par elle de tenir tête aux assaillants éventuels. Par la Charte qu'elle s'était fait octroyer sous le ministère du marquis de Salisbury, elle avait assumé l'entière responsabilité de la conservation de la paix sur son territoire. En effet, dès le début des entreprises de la Compagnie, le gouvernement déclina toute responsabilité du maintien de l'ordre au-delà du 22° lat. S., limite du protectorat britannique sur le Be-Chuanaland. Des difficultés se sont élevées entre les colons anglais de Fort-Victoria et les sujets de Lo-Bengula qui se plaignent d'avoir été attaqués par les Européens alors qu'ils cherchaient les bestiaux de leur souverain. D'autre part, les colons disent avoir subi des pertes importantes en bétail par suite de récentes incursions de Ma-Tébélé dans le Ma-Shonaland. Le Dr Jameson, administrateur de la South Africa Company, et Sir Henri Loch, Haut-Commissaire de la Colonie du Cap, ont dû intervenir. Les officiers anglais recrutent des hommes pour être en état de résister à une attaque en règle des Ma-Tébélé. Ils achètent dans le Transvaal et dans l'État libre de l'Orange des chevaux, qu'accompagneront un certain nombre de Boers exercés au tir à la carabine. Les deux forts de Victoria et de Salisbury sont munis de canons et approvisionnés de munitions. — Quoique les dispositions du roi ne semblent pas très belliqueuses, la famille du missionnaire anglais à Gouboulououayo a jugé prudent de quitter la localité jusqu'à nouvel ordre, et les autres blancs se disposent à en faire autant.

Une dépêche de Capetown, du 23 août porte que les espions de la South Africa Company annoncent que deux troupes de Ma-tébélé ont pris position, l'une à mi-chemin entre Fort-Salisbury et le quartier général de

Lo-Bengula, l'autre sur la rivière Doku, à l'ouest de Fort-Victoria. La première troupe est à Sebaki. Elle fait des razzias de l'autre côté de la frontière, tue les habitants, s'empare des esclaves sur le territoire de la Compagnie. La situation devient intolérable. L'administrateur du Ma-Shonaland déclare qu'il faut immédiatement procéder à une répression.

En même temps, on écrit de Londres à la *Correspondance politique :* « Dans les cercles intéressés au développement des possessions anglaises du Sud africain et notamment du Ma-Shonaland, on s'occupe actuellement d'une expédition à organiser contre Lo-Bengula, chef des Ma-Tébélé, dont la dernière incursion, poussée jusqu'au fort Victoria, a démontré que le défaut de sécurité dans le Ma-Shonaland entrave considérablement l'exploitation rémunératrice par des colons des riches sources de revenu de ce pays. On croit qu'aussitôt les crédits nécessaires accordés, on pourra facilement mettre sur pied, dans l'Afrique même, sans avoir recours à l'armée de la métropole, les troupes nécessaires à cette expédition. Ce qui cause le plus de soucis, ce sont les frais qui, pour une pareille expédition, — qui ressemble assez à une petite campagne — s'élèveront à au moins 500,000 livres sterling et feront une large brèche dans les ressources pécuniaires de la South Africa Company. Cependant on est convaincu que M. Cécil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap et directeur réel de toute la politique sud-africaine, sera prochainement forcé de se résoudre à une expédition contre le chef des Ma-Tébélé, l'attitude menaçante que ce dernier ne cesse d'observer étant une preuve manifeste que la tranquillité du Ma-Shonaland continuera à être troublée par des courants périodiques tant que la puissance de Lo-Bengula ne sera pas définitivement anéantie. »

M. Cécil Rhodes, pensait-il que Lo-Bengula ne distribuerait pas à ses guerriers les fusils Martini Henri et les cartouches perfectionnées, qui ont servi à acheter pour la Compagnie le droit d'exploiter certains territoires du Ma-Shonaland, ou peut-être estimait-il que l'usage qui pourrait en être fait contre les colons justifierait un jour le projet d'anéantir la puissance de Lo-Bengula ?

A la dernière heure un télégramme du Cap annonce que Lo-Bengula a refusé la subvention mensuelle que la South Africa Company s'est engagée à lui payer. Le résident britannique a quitté le pays et s'est retiré à Palapye, dans le territoire de Khama, roi des Ba-Mangwato ; c'est là qu'il recevra les chefs Ma-Tébélé que Lo-Bengula enverra conférer avec Sir Henry Loch. Suivant l'importance de leurs déclarations, il les conduira ou non à Capetown. D'après une autre dépêche du 25 août, Lo-

Bengula a adressé au gouvernement du Cap un message dans lequel il déclare que, tant qu'on ne lui rendra pas les esclaves Ma-Shonas qui lui appartiennent et que les Anglais ont mis sous leur protection à Victoria, il se refusera à payer des indemnités pour les dommages causés aux récoltes et aux champs des Européens. Et il ajoute : « Si j'avais su ce que je sais maintenant, j'aurais donné à mes guerriers l'ordre d'enlever aux Européens leur bétail et tout ce qu'ils auraient pu emporter. »

Le Dr Cornet qui a fait partie de l'expédition belge Bia-Francqui au **Katanga** rapporte avoir trouvé une population de troglodytes dont l'établissement dans le pays doit remonter à une époque très reculée. Il s'agit de la tribu des **Balamoto,** qui habitent la chaîne des monts Koundeloungou, entre la Loufira et le Louapoula. Une partie d'entre eux vivent dans des huttes disséminées ou dans de petits villages; mais le plus grand nombre demeure dans les grottes qui se trouvent sur les flancs des Koundeloungou. L'abord de ces habitations est presque inaccessible pour des hommes accoutumés aux chemins ordinaires; les Balamoto grimpent avec l'agilité des singes le long de sentiers qui restent inaperçus pour des yeux étrangers. Ils sont extrêmement timides, et maintiennent par tous les moyens possibles leur indépendance et leur isolement. Ils ont résisté victorieusement à tous les efforts de Msiri, le chef du Katanga, pour les asservir. Ils ne font pas de plantations, font la chasse au gibier de la montagne, et se livrent à la pêche dans les rivières qui en descendent; puis ils échangent leur proie avec les tribus du bas pays contre du maïs, du sorgho, d'autres céréales et des fruits. Ils entretiennent de bonnes relations avec leurs voisins. Pendant le séjour de l'expédition à Kipouna, au pied des Koundeloungou, les meilleurs rapports existèrent entre elle et les troglodytes, mais ceux-ci ne lui permirent pas de visiter leurs demeures. Ils n'ont pas de fusils; mais ils manient l'arc très habilement et leurs flèches sont enduites d'un poison mortel. Ils parlent une langue très différente de celles des peuples environnants. Des troglodytes ont été également signalés par le missionnaire Arnot au N.-O. de Bounkeïa, et par le lieutenant Le Marinel chez les Bena-Kavamba.

De son côté, le lieutenant Francqui a fourni au *Mouvement géographique* des informations hydrographiques, zoologiques et météorologiques sur le territoire occupé par la chaîne des Koundeloungou. Tous les affluents de la Loufira, qui prennent leur source dans ces montagnes, coulent dans une direction N.-N.-O., pour rencontrer la crête de la falaise occidentale de la chaîne, d'où ils se précipitent d'une hauteur de 600 à 700 m. dans la vallée de la Loufira, où ils reprennent une direction

ouest jusqu'à leur jonction avec la rivière. L'affluent le plus important de la Loufira est le Lofoï. Au point de passage, il mesurait 32 m. de largeur. Ses eaux sont limpides et coulent sur de gros blocs de calcaire. Sa profondeur est d'environ $0^{m}70$ et sa vitesse de 1 m. par seconde. Jusqu'à Moulangali, l'aspect général du pays diffère de celui des autres parties du Katanga. Le pays est plus boisé, l'essence qui domine toujours est l'acacia. De temps à autre on traverse d'immenses clairières où le gibier abonde. C'est par centaines que l'on rencontre des traces d'éléphants. Plus à l'est, le pays reprend l'aspect du Katanga proprement dit, c'est-à-dire celui de la savane boisée entrecoupée de grands plateaux où des milliers d'antilopes et de buffles paissent tranquillement. Les hyènes, les léopards et surtout les lions abondent dans toute la région. Sur les routes, les abris que l'on rencontre sont tous entourés d'une palissade autour de laquelle sont rangés de gros abattis. Les indigènes qui viennent s'y reposer entretiennent de grands feux pendant toute la nuit. Malgré ces précautions, bien souvent encore des hommes sont enlevés. Nous-mêmes, au camp du Loualaba, nous eûmes une sentinelle qui fut prise par des lions. Sur toute la chaîne des Koundeloungou, nous avons constaté des températures relativement très basses. Plusieurs fois, en avril, nous avons observé, à 6 h. du matin, 3, 4 ou 5 degrés centigrades. Par suite de leur altitude, les Koundeloungou jouissent d'un climat remarquablement sain, se rapprochant assez, à certain point de vue, d'un climat tempéré. Il n'y a pas les chaleurs déprimantes qui sont si meurtrières dans certaines régions équatoriales.

La Société d'études du **Congo français** a envoyé trois missions dans la vallée du Quillou-Niari, pour étudier la mise en valeur de ce pays au point de vue économique et la création d'une voie de communication de Loango à Brazzaville. Elles sont placées sous la direction de M. Le Châtelier assisté de M. Goudart. Il y a tout d'abord la « mission de la voie », dont le chef est le capitaine du génie Cornille, qui était en ces derniers temps directeur de l'exploitation du chemin de fer du Soudan français. Le capitaine Cornille est assisté du capitaine Goudard, du lieutenant, Boidot, tous deux de la même arme, et de quatre sous-officiers du génie. Font également partie de cette mission technique le docteur Alveruhe médecin-major de deuxième classe, et M. Michel Dolisie, chef de station de la colonie du Congo français. Une « mission botanique » est confiée à M. Lecomte, docteur ès sciences naturelles, qu'accompagne le capitaine Lamy, des tirailleurs algériens, tout récemment encore chef au poste d'El-Goléa. Enfin la « mission géologique » se compose de M. Regnault,

ingénieur civil des mines, et de M. Vadon, chef de poste de la colonie. C'est d'après les résultats que recueilleront sur place ces diverses missions que la Société d'études verra dans quelles conditions pourrait s'effectuer le chemin de fer du Congo français.

Mgr Augouard, évêque du Congo français, a adressé à l'un des collaborateurs du *Soleil* une lettre dont nous extrayons quelques passages :

« J'ai entrepris, au commencement de cette année, un voyage dans le **Haut-Oubanghi,** pour y chercher l'emplacement d'une nouvelle mission. Mais quelles populations ! et quel cannibalisme ! C'est plus fort encore que tout ce que j'avais vu et supposé jusqu'à présent ! J'ai voulu, cependant, voir de près mes féroces diocésains, et je suis allé visiter tous les villages où la canonnière qui me conduisait s'arrêtait pour acheter du bois ou des vivres. Avec le Père qui m'accompagnait, nous descendions sans armes et nous visitions les villages en détail, nous tenant cependant sur nos gardes, car plusieurs fois on a vu disparaître des gens de l'équipage des bateaux sans qu'on pût savoir ce qu'ils étaient devenus.

« Ici, à Brazzaville, j'ai construit un temple qui mesure quarante mètres de long sur douze de large. C'est le plus beau monument du Congo, car il est tout en briques et couvert en tôles galvanisées. La plupart des constructions étaient faites en paille et en bambous et devenaient rapidement des repaires de serpents et de toutes sortes de vermine, sans compter la crainte des incendies, qui sont fréquents dans un pays où les indigènes brûlent tout simplement les hautes herbes et les forêts pour s'éviter la peine de défricher. Nous avons construit en outre six bâtiments qui nous étaient absolument nécessaires pour Brazzaville, devenu le chef-lieu de la nouvelle mission. Enfin nous avons construit un bel établissement pour les religieuses qui s'occupent de l'éducation des petites filles. »

Le **Dr Hess** qui faisait partie de l'expédition du duc d'Uzès au Congo français, est parti du mois de juin dernier de Porto-Novo avec l'intention de rejoindre si possible le Niger à travers les régions encore inconnues qui s'étendent en arrière des établissements français du Bénin. Le Sous-secrétariat des colonies a communiqué à la *Politique coloniale* un télégramme de Whydah annonçant que l'explorateur a fait savoir par une lettre datée d'Okrika, le 2 août, qu'il avait été attaqué par des indigènes et blessé par leurs flèches ; mais que son rétablissement était certain. A cette occasion le même journal a publié une lettre du Dr Hess datée d'**Abéokouta,** 2 juillet 1893, qui montre à quel point les compétitions nationales rendent difficiles les travaux des explorateurs. « Je suis reparti de Porto-Novo pour essayer de traverser les montagnes situées au nord du

Dahomey et de voir ce qu'il y a derrière, dans cette région toute blanche sur les cartes, entre les itinéraires de Duncan et de Lonsdale. Des difficultés de route m'ont fait obliquer vers l'Ouest et passer par Abéokouta. Pendant ce court trajet, ces premières étapes, j'ai pu me rendre compte d'une chose qui vous intéressera sans doute. Je veux parler de la manière dont la politique anglaise de Lagos cherche à déprécier la France dans l'esprit des populations de la zone frontière franco-anglaise. J'ai voyagé dix jours dans cette région. Presque partout on y a une peur bleue des Français; on nous veut bien de la reconnaissance pour avoir *brisé la puissance dahoméenne,* mais on tient peu à faire connaissance avec nous.

Voici en résumé l'impression que les indigènes reçoivent de Lagos et l'opinion qui s'en suit : « Les Français sont des ogres; ils sont venus en Afrique uniquement pour asservir le noir, et quand ils le tiennent, ils le martyrisent. » A ceux qui ont pu, de traditions antérieures, recevoir d'autres idées, on dit : « C'est écrit dans les papiers de Lagos. » Les « papiers de Lagos », c'est surtout le *Lagos weekly Record,* rédigé par un certain Jackson, francophobe enragé, qui, chaque semaine, publie contre nous les calomnies les plus infâmes et aussi les plus invraisemblables. Mais cela ne les empêche pas de produire leur effet pernicieux. Le nègre ne discute pas de si près la probabilité des assertions du sir Jackson; on lui conte des traits de cruautés inouis de notre part; comme il est lui-même très cruel, il ne s'étonne pas que nous le soyons aussi... mais il ne tient pas à faire l'expérience de nos « qualités », et il se dit qu'il vaut mieux aller commencer avec les doux, avec les justes, avec les évangéliques Anglais de Lagos. J'ai pu me rendre compte de cela dans des villages compris en notre zone d'influence. »

Le *Journal officiel* du Bénin, en date du 1er juillet, a publié un certain nombre d'arrêtés relatifs à l'organisation territoriale du pays par suite du démembrement de l'ancien royaume de **Dahomey** et de l'annexion du territoire de Whydah. La région maritime est divisée en quatre circonscriptions : le cercle de Grand-Popo, celui de Whydah, celui de Cotonou et celui de Porto-Novo.

L'intérieur comprend, en dehors du royaume de Porto-Novo, trois provinces dahoméennes : la province d'Abomey, celle d'Allada et celle de l'Ouémé. C'est Whydah, la métropole commerciale du Bénin, qui est en fait la capitale de la colonie, et plus tard il en sera sans doute ainsi. Mais, pour le moment, il résulte de la présence à Whydah de l'état-major du corps d'occupation des troubles très grands dans le fonctionnement des services de la colonie. En effet, c'est à Cotonou (chef-lieu de cercle)

qu'aboutit le câble, que débarquent les navires utilisant le wharf. C'est à Porto-Novo que se trouvent les chefs de service, car c'est de ce point qu'est partie la colonne expéditionnaire de l'année dernière, et c'est la capitale de Toffa qui servira encore cette année de base d'opérations à la colonne qui va opérer dans le haut Dahomey. Ce morcellement des services est très préjudiciable à leur bon fonctionnement et appellera forcément l'attention du général Dodds à son arrivée au Dahomey.

Quant aux nouvelles apportées par les derniers courriers, elles ne sont pas trop satisfaisantes. L'organisation matérielle des postes en vivres et en médicaments laisserait beaucoup à désirer. Béhanzin, toujours réfugié dans le pays mahi, possède des bandes qni opèrent encore dans la région du haut Dahomey. Le combat de Honansouko, qui a eu lieu le 11 mai, et qui a coûté la vie au commandant Mangin, s'est produit lors d'une reconnaissance dirigée à l'ouest de la route d'Abomey à Allada, un peu au nord de Lama. Les bandes sont très disciplinées. On en a eu la preuve dans l'affaire où le caporal Duval a été fait prisonnier. Les Dahoméens qui l'avaient entouré ont supporté 49 coups de fusil sans riposter — c'est l'ordre qui leur avait été donné. La captivité ne fut pas désagréable (les Dahoméens se prodiguant pour bien nourrir leur prisonnier), et au bout de quelques jours le caporal était ramené au poste français. Ce fait indique que si Béhanzin a peu de troupes, tout au moins ses soldats ont une réelle discipline, de telle sorte que l'on doit prévoir le cas où la future colonne n'obtiendrait pas les résultats les plus décisifs.

Il y a cinq ans qu'un Syndicat de Liverpool négocie avec les États-Unis d'Amérique, afin d'amener plusieurs milliers de noirs dans la république de **Libéria**. Les pourparlers n'ayant pas abouti, le syndicat ne se découragea pas; il résolut de réaliser seul son projet. Bientôt la république de Libéria entreprit de donner gratis à tout nègre venant d'Amérique avec sa famille plusieurs hectares de terre pour bâtir une maisonnette et faire des cultures. De temps en temps, de petites bandes de nègres de la Louisiane, du Kentucky etc. vinrent s'installer en Afrique, d'où ils firent parvenir à leurs amis des rapports satisfaisants. Peu à peu des « clubs » se sont formés dans l'Illinois, la Virginie, la Louisiane, etc., et plusieurs centaines de nègres résolurent de chercher fortune dans le continent noir. Cent-vingt-cinq sont attendus prochainement de Metropolis (Illinois), d'autres doivent arriver du Kentucky, et plusieurs centaines de la Virginie. Les promoteurs du projet espèrent que bientôt un mouvement régulier d'émigration s'établira entre les États-Unis et la république de Libéria.

Le choléra qui a éclaté à **Saint-Louis,** à la fin de juin, a fait de nombreuses victimes, notamment dans la population indigène. Il est vrai que les indigènes ont souvent refusé les soins qui leur étaient offerts. Beaucoup, au lieu de se laisser transporter à l'hôpital, ont préféré rester dans leur case où ils ont succombé par suite de l'absence de tous soins. Pendant le mois de juillet seulement, on a enregistré, à Saint-Louis, 697 décès cholériques, dont 4 seulement d'Européens. La moyenne de la mortalité a été de 58 décès par jour. C'est donc environ un trentième de la population qui a été enlevé par l'épidémie. Si les blancs ont été atteints dans une aussi faible proportion, cela tient, de l'avis de tous les médecins, aux précautions hygiéniques dont ils se sont entourés. Il serait à souhaiter que cet exemple ne fût pas perdu pour les indigènes. A Matam, à Podor, à Dagana, à Richard-Toll, les victimes ont été aussi trop nombreuses. En moins de quinze jours, à Podor, on a compté 97 décès sur 2,000 habitants. Mais de tous les points, les dernières nouvelles annoncent que l'épidémie est en pleine décroissance.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Dans la séance du 18 août de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a été communiquée une lettre de M. Foureau annonçant son prochain départ pour l'Afrique. Il reprendra la mission qui lui a été confiée par le ministère de l'instruction publique et par le gouvernement général de l'Algérie, mission qui consiste à continuer les relations que l'explorateur a précédemment nouées avec les Touareg et à s'avancer le plus loin possible dans leur pays.

A l'occasion de l'épidémie de choléra qui a fait de si nombreuses victimes parmi les pélerins de la Mecque, le correspondant du *Times* à Alexandrie a écrit à ce journal que le médecin envoyé par le conseil sanitaire égyptien avait constaté que les conditions hygiéniques étaient déplorables et qu'il y avait beaucoup plus de décès cholériques qu'on n'en signalait officiellement. On ne parvenait pas à enterrer les morts assez vite et les routes étaient encombrées de cadavres. Néanmoins le gouvernement égyptien faisait tous ses efforts pour empêcher le fléau d'envahir l'Europe.

Une bande considérable de derviches s'est avancée jusque dans une oasis près d'Assiout. Des troupes égyptiennes ont été envoyées de Wadi-Halfa vers l'oasis de Kargeh pour arrêter leur marche, mais elles n'ont pu que constater la retraite des forces madhistes vers le Sud.

Certains journaux ayant affirmé que le gouvernement russe avait refusé de reconnaître à Ménélik le droit de s'affranchir du protectorat de l'Italie, le *Novoïé*

Vrémia a annoncé que le gouvernement russe a toujours considéré Ménélik comme un souverain absolument indépendant et qu'en conséquence il ne peut lui contester le droit de prendre en toute liberté des décisions sur les questions extérieures. Le gouvernement impérial, dit-il, a pris acte de la déclaration de Ménélik, par laquelle celui-ci a exprimé le désir de ne pas prolonger le traité l'obligeant à reconnaître le protectorat italien.

Le *Daily News* a publié, le 10 août, une dépêche de Vienne disant que le Madhi a envoyé une députation au roi Ménélik, lui demandant de garder la neutralité, dans le cas où les derviches soudanais marcheraient contre l'Égypte. Le Madhi promettait en retour de rester neutre à l'égard de Ménélik. La réponse de Ménélik a été qu'une guerre contre l'Égypte serait aujourd'hui un événement si important qu'il intéresserait toutes les puissancss de l'Europe et qu'il aurait à consulter ses amis parmi les puissances européennes avant de décider ce qu'il y aurait à faire.

D'autre part, il ressort de correspondances du Harrar que les Italiens ne peuvent se résoudre à la situation que leur fait la dénonciation du traité d'Ucciali, par Ménélik. Ils prétendent ne pas avoir reçu à temps la notification qui leur en a été faite, bien qu'elle soit parvenue au gouvernement italien au commencement du mois d'avril, alors que le délai expirait seulement en mai. Ménélik se montre irrité de cette mauvaise foi et des tracasseries mesquines qu'on lui suscite. Il aurait dit : — Si les Italiens veulent la guerre, qu'ils la fassent. Ils trouveront à qui parler. Mais qu'ils cessent de jouer un jeu qui est loin de leur faire honneur. De son côté, le ras Makonnen, rentré à Harrar, se montre très satisfait de son voyage à la côte et de l'accueil qu'il a reçu à la colonie d'Obock.

L'agence Dalziel a donné un résumé de deux lettres adressées par le roi d'Éthiopie au président de la Confédération Suisse. En tête, se trouve un lion tenant une croix, au-dessous : « Le vainqueur de la tribu de Juda, Ménélik II, élu du Seigneur, roi des rois d'Éthiopie, à M. le président de la Confédération, salut! » Dans la première, il remercie pour le magnifique fusil, très remarquable produit de l'art suisse, qui lui a été remis par M. Ilg. Il assure le président de la Confédération que la plus large hospitalité sera accordée aux sujets suisses. Dans la deuxième, il annonce que, en vue d'étendre et de développer le commerce et l'industrie dans son royaume, il désire que ses États soient admis à faire partie de l'union postale. Ces deux lettres ont été remises directement, ce qui semble impliquer que Ménélik n'a jamais entendu interpréter le traité d'Ucciali dans ce sens qu'il ne communiquerait avec des États étrangers que par l'intermédiaire de l'Italie.

Une dépêche de Kismayou annonce que le 11 août, une tribu de Somalis s'est révoltée et a attaqué M. Hamilton, officier de la Compagnie britannique Est africaine, près de Gobwen. La garnison indigène du fort est passée aux assaillants, emportant ses fusils et ses munitions. L'officier anglais a été tué à coups de flèches. Le comte Lavatelli, membre de la Société de géographie italienne, qui a longtemps voyagé dans l'Afrique orientale et qui s'est distingué en combattant les Somalis, est à bord du vaisseau le *Kenia;* mais ce navire est actuellement en danger d'être pris par les indigènes. Le navire de guerre anglais *Blanche* vient d'arriver à Kismayou.

La Chambre des Communes a reçu communication du rapport sur l'exploration faite en vue de la construction du chemin de fer de Mombas au Victoria-Nyanza. Suivant le tracé choisi, la ligne aurait un millier de kilomètres de longueur et le coût de la construction dépasserait cinquante millions de francs. Le rapport prévoit, sur certains points de la ligne, l'établissement de routes destinées à relier les stations avec les districts cultivés et populeux.

D'après une dépêche de Zanzibar, le major von Wissmann a établi une station à Dambira, au N.-E. du lac Nyassa. Il projetait de se rendre avec 900 hommes au Tanganyika.

Une expédition anglaise dirigée par M. Lionel a quitté Karonga au N.-O. du Nyassa, à la fin d'avril, et a pris la route d'Oudjidji, d'où son chef compte atteindre l'Ou-Ganda.

Le paquebot le Polynésien, arrivé de Madagascar à Marseille, a apporté des dépêches desquelles il ressort que le gouvernement hova continue à recevoir des armes de l'étranger. Le 6 janvier le voilier américain *Joseph A Rapez* s'est jeté à la côte à Tamatave vis-à-vis du fort hova, avant à bord une grande quantité de poudre; débarquée aussitôt, la poudre a été vendue aux enchères et achetée en grande partie par les indigènes. Le résident français de Tamatave a protesté auprès du consul des États-Unis contre la vente et le débarquement de cette poudre. Le *Courrier de Madagascar* prétend que le 3 juin un voilier danois de Tamatave a débarqué 200 tonneaux de poudre dans différents ports du Nord, notamment à Vatomandry.

Le projet d'établissement d'un câble sous-marin entre Zanzibar et l'île Maurice a été approuvé. Une subvention annuelle de 28.000 £ pendant vingt ans a été promise, le gouvernement anglais en donnera 10,000, celui des Indes 10,000 et Maurice 8000. L'île dont la position est importante au point de vue stratégique sera ainsi reliée indirectement par le télégraphe à l'Europe et à l'Inde.

A l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers en 1894, l'Association de la Croix rouge congolaise et africaine a ouvert un concours :

1° Sur le type de *baraque ou pavillon sanitaire* le plus convenable à adopter en Afrique, suivant les conditions spéciales et variables du climat, du sol, etc.

2° Sur le type le plus convenable *d'aménagement mobilier intérieur* d'un pavillon sanitaire à installer en Afrique.

Pour tous renseignements s'adresser, avant le 1er octobre prochain, au secrétaire général de la section congolaise, place du Trône, 4, à Bruxelles.

Un officier des troupes coloniales allemandes au Cameroun a conclu à Batanga avec vingt-neuf chefs indigènes un traité qui mettra fin aux troubles dont cette partie du territoire colonial allemand a été le théâtre.

La France et l'Allemagne étaient, il y a un certain temps déjà, entrées en pourparlers au sujet de la délimitation de leurs frontières respectives dans la région du Cameroun. Ces négociations doivent être reprises prochainememt et devront règler la question du prolongement de la ligne de démarcation des colonies française et allemande jusqu'au lac Tchad. Les affirmations de certains journaux relatives à une

entente qui serait à la veille d'intervenir entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la frontière anglo-allemande du Cameroun au-delà de Yola, qui irait rejoindre le cours du Chari peu avant son embouchure dans le lac Tchad, nous paraissent ne reposer sur aucun fondement sérieux.

D'après une dépêche de Cologne du 22 août, la Société coloniale allemande a envoyé à M. de Caprivi un mémoire, dans lequel elle proteste contre la ligne de délimitation du Cameroun, arrêtée de concert avec la France. Elle ajoute que l'Allemagne doit faire sentir son influence politique en Afrique, et qu'elle prépare elle-même une expédition privée dans l'intérieur des terres.

Le gouverneur de la Guinée anglaise a conclu, le 15 août, un traité avec les Ibadans, sur les confins du Dahomey. Ce traité confirme le traité signé le 3 février, et stipule, en outre, qu'un résident britannique sera établi dans le pays avec des troupes britanniques, que des terres seront données aux officiers et aux soldats du corps d'occupation ; que des terrains seront concédés pour la construction éventuelle d'une ligne de chemin de fer.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

A l'occasion d'une interpellation dans la séance du 3 août de la Chambre des Communes, Sir Edward Grey a donné des explications sur la traite en **Tripolitaine** et en **Egypte :** Nous n'avons aucune raison de croire, a-t-il dit, que la traite des esclaves se fasse sur une grande échelle dans le golfe de la Grande Syrte et dans les ports avoisinant Tripoli. Au mois de mai passé, le consul de Benghazi a signalé quatre cas de traite d'esclaves. Le premier se rapporte à une esclave embarquée dans des circonstances suspectes. Dans chacun des deux cas suivants, les marchands d'esclaves, trouvés coupables, ont été condamnés à la prison ; dans le quatrième cas, le consul a demandé au gouvernement une enquête complète. Les quatre cas portent seulement sur dix-sept esclaves.

Quant à l'Égypte : la traite des esclaves, a-t-il déclaré, est illégale en Égypte, où elle est rigoureusement punie ; mais la possession d'esclaves n'est pas un délit : toutefois les esclaves ont le droit de réclamer leur liberté par l'intermédiaire du bureau de manumission, comme ils le font de temps en temps. Si d'un autre côté on n'apporte pas de nouveaux esclaves, l'esclavage tend à disparaître. Les esclaves sont employés aux travaux agricoles et domestiques.

Le *Bulletin* de la Société anti-esclavagiste d'Italie a publié les informations suivantes sur la traite dans la **Mer Rouge.** Le chevalier Pestalozza, informé qu'une caravane d'esclaves, venue de l'intérieur était